TABLEAU B.

CONNAISSANCES MILITAIRES.

DÉSIGNATION des corps et batteries.	NOMS et PRÉNOMS.	GRADES.	PARTIE PRATIQUE.				PARTIE ORALE.										APTITUDE MILITAIRE.	NOMBRE total des points obtenus par chaque candidat.	OBSERVATIONS.
							DEVOIRS des officiers dans le												
			Ecole du canonnier à pied et à cheval — Ecole de peloton. — Ecole de l'escadron (fonctions des chefs de peloton).	Service des bouches à feu de campagne, de montagne, de siége, de place, de côte et de marine.	Mouvements du matériel au moyen de chèvres ou autres engins mécaniques.	Equitation pratique. — Ecole de section. — Ecole de batterie (fonctions des chefs de section).	Service intérieur.	Service de place.	Service en campagne.	Nomenclature du matériel de l'artillerie de terre et de l'artillerie navale.	Confection des munitions des bouches à feu de l'artillerie de terre et de l'artillerie navale. Chargement des coffres de campagne et de montagne.	Tracé et construction des batteries.	Notions sur les ponts construits par l'artillerie de terre et sur leurs équipages.	Notions élémentaires d'hippologie.	Instruction spéciale sur la comptabilité d'une batterie détachée et l'administration d'un corps.			
	Coefficients des parties.		4	5	3	3	1	1	2	2	3	5	1	2	4	5		